HAL
open science

Chaînes de référence : la deuxième mention. L'exemple des entités inanimées dans les narrations littéraires

Mathilde Salles

To cite this version:

Mathilde Salles. Chaînes de référence : la deuxième mention. L'exemple des entités inanimées dans les narrations littéraires. Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française, 2015, 2 (71), pp.111-133. 10.3917/tl.071.0111 . hal-02143336

HAL Id: hal-02143336

https://normandie-univ.hal.science/hal-02143336

Submitted on 12 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAÎNES DE RÉFÉRENCE : LA DEUXIÈME MENTION L'EXEMPLE DES ENTITÉS INANIMÉES DANS LES NARRATIONS LITTÉRAIRES

Mathilde Salles*

La notion de chaîne de référence connaît actuellement un regain d'attention, en partie parce que de nouvelles approches sont permises par la linguistique outillée (cf., dans le domaine francophone, le numéro 195 de la revue *Langages* paru en 2014, les articles de Charolles, 2014, Landragin, 2014, Charolles et Storme, 2015, Landragin *et al.*, 2015). L'exploitation de corpus larges et variés fait apparaître certaines régularités et certaines différences dans la construction des chaînes selon les langues, les genres de textes, la nature ontologique du référent, sa saillance dans le discours... Mais, malgré et peut-être quelquefois à cause de la diversité et de l'importance des données analysées, il est souvent difficile de mesurer l'influence de tel ou tel facteur par rapport à tel autre.

En nous attachant à une position particulière dans les chaînes de référence et à quelques exemples seulement, nous aimerions souligner le rôle décisif de deux de ces facteurs : la saillance du référent dans le discours et les relations de cohérence qui s'établissent entre les phrases ou propositions. La première section sera consacrée à différentes positions prises en considération par les études antérieures sur les chaînes de référence, aux expressions référentielles susceptibles de les remplir et, déjà, à certains facteurs qui déterminent le choix référentiel. Ces facteurs seront examinés plus précisément dans la deuxième section, consacrée pour l'essentiel aux expressions utilisées pour référer à des entités inanimées en deuxième mention dans des textes narratifs littéraires, c'est-à-dire à des entités qui ne manifestent pas un fort « penchant à la pronominalisation » (cf. Fraurud, 1996), dans un genre textuel où elles représentent

* Université de Caen, UFR Humanités et Sciences sociales, Esplanade de la Paix, 14 032 Caen CEDEX 5, mathilde.salles@unicaen.fr

généralement des référents secondaires, propriété qui, elle, n'appelle pas une reprise nominale en deuxième mention.

1. Chaînes et maillons

1.1. Deux positions : le premier maillon et les maillons suivants

Les premières études consacrées aux chaînes de référence, notamment les études pionnières de Chastain (1975), suivies en France de celles de Slakta (1980, 1982) et de Corblin (1985, 1987, 1995), soulignent certaines contraintes et tendances concernant les expressions référentielles susceptibles d'occuper telle ou telle position, ou encore, pour filer la métaphore, tel ou tel maillon. L'attention se porte d'abord sur le maillon initial et l'ensemble des maillons suivants sans distinction. Ces études adoptent, de manière plus ou moins explicite, une approche linéaire de la notion de position et identifient ainsi position (ou maillon) et mention : la première mention d'un référent constitue la première position ou le premier maillon de la chaîne et il y a autant de maillons qu'il y a de mentions du référent. Cette conception linéaire est critiquée par Cornish (1998), qui, dans son approche des chaînes (« indexicales » ou « topicales », chez lui), prône une conception fonctionnelle de la notion de position, pour rendre compte notamment des cas de cataphore :

> « Il est clair, donc, que la notion de « position » dans une chaîne indexicale doit être comprise dans un sens fonctionnel, et non strictement linéaire, comme Chastain (et même Corblin, en commentant les concepts introduits par Chastain) la conçoit. Fonctionnellement, l'expression introductrice de référent dans un modèle de discours occupera toujours la position initiale dans une chaîne de références subséquentes, qu'elle apparaisse linéairement à gauche d'une autre expression en coréférence avec elle (cas de l'anaphore au sens strict) ou à droite (cas de la cataphore) » (Cornish, 1998 : 28).

Mais Cornish lui-même ne peut éviter de faire intervenir la linéarité et l'ordre des mentions lors de sa caractérisation du maillon-2. Pour introduire cette position-2 (position qui, dans le sens fonctionnel que lui attribue Cornish pourra être réalisée ou non, selon la forme que prendra la deuxième mention ; cf. *infra*, sous-section suivante), Cornish (1998 : 30 ; nous soulignons) utilise en effet l'ordre de la mention :

> « il faudra dans ce cadre prévoir plus de deux positions [*i.e.* la position initiale et une autre position pour l'ensemble des mentions suivantes] dans les chaînes, afin de marquer la transition entre l'installation cognitive dans le modèle du discours d'un référent

> nouvellement introduit mais dont l'importance pour la suite du discours va être élevée, et **sa seconde mention très tôt après** cette référence introductrice, avant donc que la représentation de ce référent ne soit devenue en focus ».

Il semble ainsi difficile d'employer *position* et *maillon* dans des sens strictement fonctionnels, sans s'appuyer sur l'ordre des mentions.

La mention initiale se fera généralement sous la forme d'une expression autorisant la nouveauté[1] : descriptions indéfinies, descriptions définies complètes, noms propres, ainsi que certaines expressions anaphoriques qui, tels les SN définis associatifs, introduisent du nouveau sur le mode du donné (cf. Kleiber, 2001). Les expressions anaphoriques de reprise, c'est-à-dire les expressions dont « la rencontre […] équivaut […] pratiquement à l'instruction d'établir un lien de coréférence avec un antécédent » (Berrendonner, 2014 : 178) seront le plus souvent perçues comme des formes de transgressions, destinées à produire des ouvertures *in medias res* (« comme si l'on n'avait pas affaire au début d'un texte et que l'on commençât la lecture au beau milieu d'un récit », Maingueneau et Philippe, 1997 : 118), mais sanctionnées dans les copies d'élèves[2] :

> [1] **Il** avait perdu sa magie. L'élan n'était plus là. Au théâtre, il n'avait jamais connu l'échec, ce qu'il faisait avait toujours été solide, abouti. Et puis il s'était produit cette chose terrible : il s'était soudain retrouvé incapable de jouer. Monter sur scène était devenu un calvaire. Au lieu d'être certain qu'il allait être extraordinaire, il savait qu'il allait à l'échec.
> Ouverture de *Le rabaissement* de Philip Roth (trad. fr. M.-C. Pasquier, Gallimard, 2011 : 11) – ce n'est qu'au paragraphe suivant, après une dizaine de mentions pronominales, qu'un nom propre (le nom de famille *Axler*) sera utilisé pour référer au personnage principal du roman.

« Ce procédé d'ouverture », ajoutent Maingueneau et Philippe (1997 : 118), « est une des réponses modernes à l'exigence de début *in medias res* énoncée pour le roman dès le XVIIe : le pronom-substitut ne renvoyant à rien, sa référence est momentanément suspendue. C'est l'inverse de l'ouverture en *Il était une fois* qui précise les acteurs et les circonstances du récit avant que celui-ci ne débute ».

Les mentions suivantes pourront être réalisées par toutes sortes d'expressions référentielles autorisant la coréférence avec une expression antérieure. Seront seulement exclues les expressions auxquelles on associe généralement la nouveauté, les indéfinis à lecture existentielle[3]… sauf, là aussi, volonté de produire des effets particuliers : effet de suspense narratif, lorsque, à la fin de la nouvelle *Promenade* de Maupassant [2], le

protagoniste principal est réintroduit, sans que son suicide ait été évoqué, sous la forme de l'indéfini *un vieux homme pendu au moyen de ses bretelles* ; effet de connivence avec le lecteur, lorsque, à la fin de *Une vendetta* de Maupassant [3], la veuve Saverini et sa chienne sont réintroduites sous les formes indéfinies *un vieux pauvre avec un chien noir efflanqué qui mangeait, tout en marchant, quelque chose de brun que lui donnait son maître*, c'est-à-dire leur forme déguisée, la seule connue des témoins du meurtre[4].

[2] Quand **le père Leras, teneur de livres chez MM. Labuze et Cie**, sortit du magasin, il demeura quelques instants ébloui par l'éclat du soleil couchant. Il avait travaillé tout le jour sous la lumière jaune du bec de gaz, au fond de l'arrière-boutique, sur la cour étroite et profonde comme un puits. […]
Les gardes, appelés bientôt, décrochèrent **un vieux homme pendu au moyen de ses bretelles**.
On constata que le décès remontait à la veille au soir. Les papiers trouvés sur lui révélèrent qu'il était teneur de livres chez MM. Labuze et Cie et qu'il se nommait Leras.
On attribua la mort à un suicide dont on ne put soupçonner les causes. Peut-être un accès subit de folie ?
(Maupassant, « Promenade », *Contes et nouvelles*, tome II, La Pléiade)

[3] **La veuve de Paolo Saverini** habitait seule avec son fils une petite maison pauvre sur les remparts de Bonifacio. [...]
Elle vivait là, seule avec son fils Antoine et <u>leur chienne « Sémillante »</u>, grande bête maigre, aux poils longs et rudes, de la race des gardeurs de troupeau. [...]
Un soir, après une dispute, Antoine Saverini fut tué traîtreusement, d'un coup de couteau, par Nicolas Ravolati, qui, la nuit même, gagna la Sardaigne.
[*la veuve prépare sa vengeance : elle enchaîne et affame Sémillante, puis elle l'entraîne à déchiqueter un mannequin, lui donnant ensuite un boudin grillé*. « Ayant revêtu des habits de mâle, semblable à un vieux pauvre déguenillé », *elle se rend ensuite chez Nicolas Ravolati et lâche sa chienne en lui criant* « Va, va, dévore, dévore ! »]
L'animal, affolé, s'élança, saisit la gorge. L'homme étendit les bras, l'étreignit, roula par terre. Pendant quelques secondes, il se tordit, battant le sol de ses pieds ; puis il demeura immobile, pendant que Sémillante lui fouillait le cou, qu'elle arrachait par lambeaux.
Deux voisins, assis sur leur porte, se rappelèrent parfaitement avoir vu sortir **un vieux pauvre avec <u>un chien noir efflanqué qui mangeait, tout en marchant, quelque chose de brun que lui donnait son maître</u>.**
La vieille, le soir, était rentrée chez elle. Elle dormit bien, cette nuit-là.
(Maupassant, « Une vendetta », *Contes et nouvelles*, tome I, La Pléiade)

On peut estimer que cette réintroduction de référents sous des formes normalement réservées aux premières mentions[5] suggère simplement l'hypothèse d'une nouvelle chaîne, « alors qu'en fait [l'indéfini] fait chaîne de référence avec un terme antérieur » (Corblin, 1995 : 169)[6].

1.2. Une troisième position : le maillon-2

Le choix référentiel défini jusqu'ici est très général ; il n'est question ni de la distance de la dernière mention, ni de la compétition entre référents, ni de la saillance des référents ou des divisions du texte, facteurs qui seront mis en avant par les approches cognitives de la référence et qui permettront des analyses beaucoup plus précises du choix référentiel en deuxième et énième mentions. Une condition cognitive comme la saillance permet d'ailleurs de distinguer la seconde mention des mentions suivantes. Ariel (1996 : 33, note 15), par exemple, souligne le besoin qu'il peut y avoir de répéter la référence à de nouvelles entités sous forme de SN pleins plus d'une fois avant de pouvoir les considérer comme hautement accessibles ; avant leur deuxième mention, les référents ne seraient pas encore suffisamment saillants pour être redonnés sous la forme d'un marqueur de forte accessibilité comme un pronom personnel et réclameraient encore l'emploi d'un SN plein, marqueur de faible accessibilité référentielle. La position-2 obéirait donc à des contraintes spécifiques, surtout lorsque le référent est important, « macro-topical » (Cornish, 1998). Chez Dik (1997) et Cornish (1998), ce ne sont donc plus deux positions seulement – la position initiale et la position non initiale – qui seront distinguées, mais trois : la position initiale, la deuxième position et la position suivante (le maillon-n, « chain-n », de Dik, 1997).

La deuxième mention aurait ainsi tendance, selon Cornish (1998 : 24)[7], à être réalisée par « un marqueur indexical fort », voire, lorsqu'il s'agit d'un référent majeur du texte, par une expression autonome (description définie complète [4][8], nom propre complet [5]) :

[4] **Rodrigo Rato** est tombé de son piédestal. **L'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI)**, bras droit de José Maria Aznar, dont il était ministre de l'économie, n'est plus que l'ancien président de Bankia, la banque qui a conduit l'Espagne au bord du gouffre. (*Le Monde*, 26 juillet 2012)

[5] ISLAMISTES : **l'ex-épouse de l'un des assassins du commandant Massoud** a été interpellée en février, a indiqué, jeudi 31 mars, le quotidien *La Libre Belgique*. **Malika El-Aroud** était mariée avec Dahmane Abd El-Sattar, qui s'était fait exploser avec un complice, en 2001, en Afghanistan, lors d'un entretien avec le chef afghan. (Dépêche de l'AFP, *Le Monde*, 3-4 avril 2005).

Là encore, toutefois, des écarts sont possibles, extrêmement fréquents même dans les textes narratifs littéraires[9], avec des ouvertures qui, bien qu'elles soient moins abruptes que celle de l'exemple [1], plongent le lecteur rapidement dans le récit, sans donner d'autres informations sur le référent que son nom et sans confirmer son importance par un véritable maillon-2 au sens de Cornish[10] :

[6] **Kurt Wallander** [1re mention du personnage principal du roman] dormait. **Il** avait veillé beaucoup trop longtemps, la nuit précédente, à écouter ces enregistrements de Maria Callas qu'un de **ses** amis **lui** avait envoyés de Bulgarie. (H. Mankell, *Meurtriers sans visage*, trad. fr. P. Bouquet, Points Seuil, 2003 : 19)

[7] **Wallander** [1re mention du personnage principal de la nouvelle] se réveilla le 11 décembre à six heures du matin, juste avant la sonnerie du réveil ; **il** l'arrêta et resta couché, les yeux ouverts dans le noir. (H. Mankell, *La faille souterraine et autres enquêtes,* « La pyramide », trad. fr. A. Gibson, Points Seuil, 2014 : 317)

Entre l'ouverture en *il était une fois* et l'ouverture *in medias res* illustrée en [1], on trouve tout un ensemble d'ouvertures différentes, donnant plus ou moins de précisions sur les référents et présupposant un statut informationnel différent de ces derniers : non identifiables, dans les ouvertures qui utilisent des SN indéfinis spécifiques à lecture existentielle, identifiables[11] et même actifs[12] dans les ouvertures *in medias res*. L'existence du référent est soit posée, soit présupposée (cf. Gollut et Zufferey, 2000) : elle est posée avec les ouvertures en *il était une fois* et autres ouvertures utilisant des verbes d'existence ou de localisation et/ou des SN indéfinis spécifiques à lecture existentielle, elle est présupposée dans les exemples [1], [6] et [7], exemples dans lesquels le référent du sujet est présenté comme identifiable.

Avec l'emploi d'expressions autonomes (noms propres complets comme en [6], descriptions définies complètes), l'ouverture des chaînes peut encore être canonique, les référents ou plus exactement leur représentation n'étant pas présentée comme active dans l'esprit de l'auditeur, mais seulement comme disponible dans la mémoire à long terme (ce qui n'est, en réalité, pas toujours le cas : ce n'était pas le cas pour les premiers lecteurs de [6], premier opus de la série des enquêtes de Wallander). Mais dès qu'on a affaire à des expressions incomplètes (et Cornish, 1998 : 32, considère déjà les noms de famille seuls comme des expressions incomplètes, anaphoriques), on présuppose un certain degré d'activité, voire, avec des pronoms de 3e personne, un statut actif du référent. Statut qu'il n'a évidemment pas, puisqu'il s'agit de sa première mention. C'est ainsi qu'on produit des ouvertures *in medias res* plus (exemple [1]) ou moins (exemple [7]) radicales.

Les différences d'ouvertures ont une influence sur la forme de la deuxième mention : si le référent est, dès sa première mention, présenté comme (relativement) actif, sa deuxième mention se fera très probablement au moyen d'une expression codant un statut actif. Nul besoin en [1] et [7] de confirmer la saillance d'un référent présenté dès le départ comme saillant.

Mais, même avec les ouvertures qui posent l'existence d'un référent au moyen de phrases existentielles et/ou en utilisant un SN indéfini en position de sujet, le référent est souvent suffisamment saillant pour autoriser une reprise pronominale. Dans les incipit du *Chef d'œuvre inconnu* et de *La Peau de chagrin*, des référents centraux sont introduits au moyen de SN indéfinis, formes qui présupposent un statut non identifiable pour le lecteur, et sont, dès la deuxième phrase, repris sous la forme d'un pronom personnel (en position de sujet, comme le SN initial) :

[8] Vers la fin de l'année 1612, par une froide matinée de décembre, **un jeune homme dont le vêtement était de très mince apparence** se promenait devant la porte d'une maison située rue des Grands-Augustins, à Paris. Après avoir assez longtemps marché dans cette rue avec l'irrésolution d'un amant qui n'ose se présenter chez sa première maîtresse, quelque facile qu'elle soit, **il** finit par franchir le seuil de cette porte, et demanda si maître François Porbus était en son logis. (Frantext, Balzac, *Le Chef-d'œuvre inconnu*)

[9] Vers la fin du mois d'octobre 1829, **un jeune homme** entra dans le palais-royal au moment où les maisons de jeu s'ouvraient, conformément à la loi qui protège une passion essentiellement imposable. Sans trop hésiter, **il** monta l'escalier du tripot désigné sous le nom de numéro 36. (Frantext, Balzac, *La Peau de chagrin*)

Et, si les phrases existentielles « minimales », comme celle de l'exemple [10] de Kleiber (1994 : 121), qui introduit un référent central sous la forme d'un SN nu (*un N*), sans précisions spatio-temporelles, autorisent difficilement la reprise par un pronom, ces mêmes types de phrases permettent la reprise pronominale du SN indéfini dès que sont fournies des informations supplémentaires sur le référent (exemples [11]-[12]). On dispose alors vraisemblablement de « la situation justificatrice de la saillance du référent », nécessaire à la reprise par *il* ou *elle* selon Kleiber (1994 : 122) :

[10] *Il y avait une fois **un roi**. **Il** vivait dans un pays lointain. (l'astérisque est de Kleiber, 1994 : 121)

[11] Il était une fois **un pharaon d'Egypte, très-sage, très-puissant et très-riche**. **Il** habitait à Memphis de magnifiques palais, sur les bords du Nil. (Frantext, Maxime Du Camp, *Le Nil, Égypte et Nubie*)

[12] Il y avait une fois **une grande nation blessée**. **Elle** avait été la plus puissante, la plus prospère, la plus rayonnante de toutes les nations

> du monde. (Frantext, Charles de Gaulle, *Discours et messages. 2. Dans l'attente. 1946-1958*)

Comme le soulignent Kleiber (1994) et Cornish (1998), de telles tournures existentielles « érigent » (cf. Kleiber, 1994 : 121) le référent qu'elles introduisent en topique ; elles signalent, écrit Cornish (1998 : 24) « que le référent introduit par ce biais va constituer le Topique global du discours à venir ». On pourrait alors estimer que la tournure existentielle elle-même confère suffisamment de saillance au référent pour autoriser une reprise pronominale (du moins à partir du moment où l'on dispose d'une situation justificatrice de la saillance), mais c'est en quelque sorte le contraire selon Cornish (1998 : 24) :

> « cet effort important de construction cognitive d'une représentation d'un personnage central de l'histoire sur le point d'être racontée […] nécessite sa reprise presque immédiate par le biais d'un marqueur indexical fort (une description démonstrative, répétant uniquement le nom tête de l'introducteur textuel de ce personnage) plutôt que par le truchement d'un simple pronom clitique inaccentué, dont l'emploi dans cette position de la chaîne ne paraît pas très naturel ».

Ce que Cornish (1998 : 23) illustre au moyen de l'exemple suivant :

[13] Il y avait une fois **un roi qui était sage et vénérable**. Or, **ce roi/ ? #il** avait trois jeunes et beaux fils […] (le jugement est de Cornish, 1998 : 23)

Il suffit cependant de faire une petite recherche sur Frantext des contextes qui suivent *il y avait une fois* ou *il était une fois* pour constater que le référent introduit par l'une de ces structures présentatives est très régulièrement repris par un pronom et que les exemples proposés en [11] et [12] ne constituent nullement des exceptions. Dans les textes du XIXe siècle (3 059 textes), on relève vingt-six occurrences des présentatifs *il y avait une fois, il était une fois.* Quatorze d'entre elles se trouvent dans des configurations semblables à celles des exemples [10]-[13], des configurations dans lesquelles l'entité introduite par le présentatif est reprise dans la phrase suivante. Les formes pronominales (le plus souvent *il,* mais aussi *le*, *lui* et *y*) sont majoritairement utilisées, puisqu'elles le sont à dix reprises.

La présentation du référent comme déjà saillant dépend, selon Kleiber (1994 : 122), de « la structure situationnelle dans laquelle il se trouve impliqué » et il faut encore « que la phrase-hôte qui comporte *il* soit un prolongement de cette structure saillante ». C'est peut-être ce qui fait défaut à l'exemple [13] de Cornish, avec le connecteur *or*, qui semble rompre la continuité situationnelle en signalant ici une forme d'opposition avec ce qui précède ; le même exemple sans *or* autoriserait facilement une

reprise par *il*[13], et la phrase-hôte de ce *il* permettrait alors, comme dans les exemples [11] et [12] de poursuivre la caractérisation du référent initial.

L'affirmation de l'importance d'un référent au moyen d'un SN plein ne se justifie finalement que lorsque le référent n'est pas présenté comme déjà saillant ou par la forme nominale utilisée ou par la situation dans laquelle il se trouve impliqué, ainsi que lorsque plusieurs référents sont candidats à la saillance (cf. en particulier Hinds, 1977, sur l'effet de hiérarchisation de l'information qu'opère le choix entre SN plein et pronom, pas spécifiquement en deuxième mention, mais pour l'organisation générale des paragraphes d'un texte : « in essence, a full NP is used to indicate semantically prominent information, while a pronoun is used to indicate information that is less prominent semantically »). Si l'on considère, comme Cornish (1998 : 32), que, lorsque la deuxième position n'est pas remplie par une expression référentiellement autonome (nom propre complet, description définie complète), la « position 2 » n'est pas réalisée et la chaîne comprend alors deux positions différentes, et non trois, le maillon-1 et le maillon-n, il faut alors admettre que beaucoup de chaînes ne comprennent que deux positions différentes dans les textes narratifs.

1.3. Influence du genre de texte et différences selon les langues

Des études plus récentes se sont intéressées à l'influence du genre de texte sur la construction des chaînes ou encore aux différences entre les langues.

Les études comparées de Lundquist (2005) et Jonasson (2009) soulignent ainsi une propension des langues scandinaves (le danois chez Lundquist, le suédois chez Jonasson) à utiliser des anaphores fidèles, c'est-à-dire des répétitions nominales du type *un inspecteur… cet/l'inspecteur…,* dans les chaînes de référence, alors que le français[14] varierait plus les reprises nominales, c'est-à-dire utiliserait davantage d'anaphores infidèles (*e.g. un inspecteur… cet/l'homme…* ou *ce/le policier…*), et utiliserait aussi davantage de reprises pronominales.

Enfin, l'influence du genre de texte est au centre de beaucoup de recherches actuelles. Ces recherches exploitent de larges corpus ne relevant plus exclusivement, comme c'était souvent le cas auparavant, de textes narratifs, et ne se limitant plus aussi nettement, même si ce type de référent reste le plus étudié, aux référents humains. Ainsi, les chaînes sont étudiées dans des textes narratifs variés – romans et nouvelles, mais aussi textes religieux (récits médiévaux, Glikman, Guillot-Barbance et Obry, 2014), journalistiques (portraits de personnalités, Schnedecker, 2005 ; faits divers, Schnedecker et Longo, 2012 ; résumés de films, Landragin, 2011…) –, dans des textes informatifs (textes juridiques médiévaux, Capin, 2014 ; textes administratifs et juridiques, Longo et Todirascu, 2014 ; textes encyclopédiques, Schnedecker, 2014), procéduraux (recettes de cuisine,

Schnedecker, 2014 ; manuels d'utilisation d'une imprimante ou d'un logiciel, Tutin, 2002, Boudreau et Kittredge, 2005), argumentatifs (un essai, Wiederspiel, 2012 ; des éditoriaux, Longo et Todirascu, 2010 ; des critiques de films, Boudreau et Kittredge, 2005)…

Si les référents non humains sont enfin pris en considération, ils ne le sont guère dans les genres narratifs, genres dans lesquels ils ne constituent généralement pas des référents centraux. Et il semble encore difficile de mesurer les influences respectives du genre de texte, de la nature ontologique du référent et du degré de topicalité du référent dans le discours sur la construction des chaînes de référence.

Pour tenter de démêler un tout petit peu les choses, nous nous attacherons à l'étude de la deuxième mention de quelques référents non humains principalement dans des textes narratifs littéraires, c'est-à-dire dans des textes où ils sont généralement des référents secondaires. Autrement dit, des référents qui ne manifestent pas un fort « penchant à la pronominalisation » (Fraurud, 1996) – propriété liée à leur nature ontologique (cf. *infra*) – mais qui ne réclament pas non plus – propriété cette fois liée à leur caractère secondaire – une reprise par un véritable maillon-2.

2. La deuxième mention des référents non humains : maillon-2 ou maillon-n ?

Fraurud (1996) et Dahl et Fraurud (1996) soulignent que les référents humains ou plus généralement les référents animés manifestent un « penchant à la pronominalisation » (« pronominalization propensity ») plus élevé que les référents inanimés : les références suivantes à des humains introduits par un nom propre se feront le plus souvent par un pronom, alors que, dans des contextes similaires, ces mêmes références à des organisations ou des lieux, introduits eux aussi par un nom propre (*l'OTAN, Ollo-Food, le Japon, Tokyo*, dans les exemples de Fraurud, 1996 : 82), se feront davantage sous la forme de SN définis (*l'organisation, la compagnie, le pays, la ville*). Selon Dahl et Fraurud (1996), des différences encore plus significatives apparaissent entre ces deux types de référents dans les cas de « pronominalisation de longue portée » (*long-scope pronominalization*, pronominalisation d'un antécédent situé au moins deux phrases avant ; cf. Dahl et Fraurud, 1996 : 56) : les cas de pronominalisation de longue portée sont en effet bien moins élevés avec les référents inanimés qu'avec les référents animés.

Ces tendances sont confirmées par d'autres études, notamment celles de Schnedecker (2014) et Longo et Todirascu (2014). Schnedecker (2014) remarque ainsi que les reprises pronominales sont rares dans deux genres non narratifs qui mettent en jeu des référents essentiellement inanimés, les

recettes de cuisine et les textes encyclopédiques consacrés à des pays, bien plus rares que dans les genres centrés sur des personnages qu'elle a étudiés par ailleurs (portraits journalistiques, Schnedecker, 2005, et faits divers, Schnedecker et Longo, 2012).

Cette rareté s'explique en partie par la multiplication des référents et l'éloignement entre les deux mentions d'un même référent dans ces deux genres non narratifs, et ainsi les risques de confusions référentielles qui seraient liés à une reprise pronominale. Ces différences sont sans doute davantage liées à la nature ontologique du référent et à sa topicalité (relativement faible ici à cause de la concurrence référentielle et de l'éloignement des mentions) qu'au genre de texte lui-même. L'étude de Dahl et Fraurud (1996 : 56) tend d'ailleurs à le confirmer puisque les différences de « penchant à la pronominalisation » qu'ils observent entre les deux types de référents sont à peu près constantes dans leur corpus, qui réunit des genres variés (textes suédois de non-fiction extraits de journaux, manuels, brochures et débats) avec une proportion de référents humains elle-même très variable. Les analyses de Longo et Todirascu (2014) montrent elles aussi que, dans le même genre de texte (des textes administratifs et juridiques), les référents humains et les référents non humains ne font pas l'objet du même type de reprise. Les reprises pronominales sont quasiment réservées aux référents humains, les référents non humains, même saillants, étant généralement repris sous forme de SN. Là aussi, l'éloignement des mentions d'un même référent non humain et la multiplication des référents entre ces mentions peuvent expliquer la rareté des formes pronominales.

Puisque l'on observe de telles différences entre les référents humains et les référents non humains dans un même genre, il semble légitime d'en imputer la responsabilité à la nature ontologique du référent et à sa topicalité : un référent non humain occupe plus difficilement seul la scène qu'un référent humain et autorise ainsi moins de reprises pronominales.

2.1. Pronoms en deuxième mention

Que les pronoms anaphoriques réfèrent plus fréquemment à des humains et des topiques ne signifie pas pour autant qu'un référent non humain et non topical n'est pas un bon candidat à la pronominalisation. C'est même, au contraire, une forme de reprise privilégiée lorsque les risques de confusions référentielles ne sont pas multipliés par une profusion de référents et l'éloignement des mentions. Dans les trois exemples suivants, un référent inanimé (un réveil en [14] et [16] et un pardessus en [15]) et non topical est ainsi repris, en deuxième mention, par un pronom objet (le référent humain et topical faisant, quant à lui, l'objet d'une reprise par un pronom anaphorique sujet – *il* en [14] et [16] – ou d'une ellipse – en [15] – dans la même proposition) :

[14] En se réveillant, il [1er maillon d'une chaîne référant à un humain qui ne sait plus qui il est] ne souvenait plus de son nom. […]
La pièce était plongée dans l'obscurité. À l'aveuglette, il avança son bras libre, celui qui n'était pas engourdi.
Oui, il y avait là une table de chevet. Un téléphone et un verre. Un journal. **Un réveille-matin**…
Il **le** souleva mais **il** lui glissa entre les doigts et atterrit sur le plancher. Après quelques efforts, il parvint à remettre la main **dessus Ø** et **l'**approcha de son visage.
Il reconnut **le cadran** qui était faiblement fluorescent. (H. Nesser, *Le vingt et unième cas*, trad. fr. A. Roussel, Points Seuil, 2012 : 13, 1re page du roman)

[15] Il enleva **son pardessus**, **le** secoua et **l'**accrocha près de la porte. (H. Nesser, *Le vingt et unième cas*, trad. fr. A. Roussel, Points Seuil, 2012 : 18)

[16] Wallander [1er maillon, *i.e.* 1re mention du personnage principal de la nouvelle] se réveilla le 11 décembre à six heures du matin, juste avant la sonnerie **du réveil** ; il **l'**arrêta et resta couché, les yeux ouverts dans le noir. (H. Mankell, *La faille souterraine et autres enquêtes, La pyramide*, trad. fr. A. Gibson, Points Seuil, 2014 : 317)

Les modes d'introduction de ces référents inanimés sont variés – SN indéfini après le présentatif *il y avait* en [14], SN possessif en position d'objet en [15], SN défini en position de complément du nom en [16] – et, mise à part la deuxième mention qui a toujours la forme d'un pronom personnel objet, les chaînes entières sont très différentes :

– chaîne assez développée en [14] avec six mentions (si l'on inclut l'anaphore associative *le cadran* qui clôt la chaîne) relativement variées : pronoms anaphoriques sujet et objet, anaphore à argument nul *dessus Ø* et anaphore associative ;

– chaîne réduite à son minimum en [15], si, à la suite de Schnedecker (1997 : 24), l'on définit une chaîne comme un ensemble comprenant « au minimum trois expressions coréférentielles », avec pour seules reprises deux pronoms anaphoriques objet ;

– enfin, même pas une véritable chaîne en [16], où le réveil fait l'objet d'une seule reprise.

On trouve peut-être ici une confirmation des observations de Cornish (1998 : 32), selon qui « l'existence d'un maillon-2 [c'est-à-dire l'utilisation d'un SN plein, voire, chez Cornish, d'une expression autonome en deuxième mention][15] est surtout nécessaire pour les chaînes topicales majeures (celles qui représentent le macro-topique du discours global […]) ». Si l'emploi d'un pronom est préféré dans nos séquences pour

reprendre des entités qui manifestent par ailleurs un faible « penchant à la pronominalisation », c'est sans doute parce qu'il est inutile de donner trop de saillance à des référents si mineurs et si éphémères.

Même lorsqu'un référent inanimé acquiert plus d'importance dans la narration, la tendance à ne pas lui accorder trop de saillance par l'emploi d'une deuxième mention nominale semble se confirmer. Ainsi, dans l'extrait suivant, le fusil et la montre, malgré leur importance pour l'histoire et leur position de sujet-topique lors de leur deuxième mention, seront repris sous une forme pronominale (*c'* et *elle*) :

[17] Je vais vous raconter une autre histoire. Un jour, un père a donné **un fusil** à son fils. **C**'était un tout petit fusil, une *luparetta*. Le fils est allé en classe où il a rencontré un garçon qui avait une montre-bracelet. Elle était magnifique et il en est tombé amoureux. Il la voulait à tout prix. Il a donc échangé **sa *luparetta*** contre l'objet qu'il convoitait.
– C'est une histoire vraie ?
– Qui sait ? Quand le fils est rentré chez lui cet après-midi-là, son père lui a demandé : « Où est ta luparetta ? [*Dov'è la luparetta ?*] » Et le fils a répondu : « Je l'ai échangée. – Quoi ! – Oui, contre une montre. – *Fantastico*, dit le père, *meraviglioso*, tu l'as échangée contre une montre ! Et maintenant si quelqu'un traite ta sœur de putain, qu'est-ce que tu fais ? Tu lui donnes l'heure ? »
(J. Salter, *Un bonheur parfait*, trad. fr. L. Rosenbaum et A. Rabinovitch, Points, 2008 : 253)

Les deux mentions nominales (*sa luparetta*, *l'objet qu'il convoitait*) qu'on trouve dans la suite de la narration s'imposent pour d'autres raisons : clarification référentielle pour la référence à la *luparetta*, qui n'aurait guère pu faire l'objet d'une reprise pronominale ; difficulté de référer à un objet sous une forme pronominale après la préposition *contre* (*?Il a donc échangé sa luparetta contre **elle***).

Les choses seraient-elles différentes si le ou les référents inanimés devenaient des macro-topiques ? Ce n'est pas le cas de la table ou du dessous-de-plat (présentés l'une comme identifiable, l'autre comme non identifiable en première mention) de Robbe-Grillet, qui, avec la cafetière, sont les référents centraux du début des *Trois visions réfléchies* des *Instantanés* :

[18] **La cafetière** est sur la table. [1er paragraphe]
C'est une table ronde à quatre pieds, recouverte d'une toile cirée à quadrillage rouge et gris sur un fond de teinte neutre, un blanc jaunâtre qui peut-être était autrefois de l'ivoire – ou du blanc. Au centre, un carreau de céramique tient lieu de dessous de plat ; le dessin en est entièrement masqué, du moins rendu méconnaissable, par **la cafetière** qui est posée dessus. [2e paragraphe]

Alors que le texte de Robbe-Grillet multiplie par ailleurs les répétitions presque littérales *(« La cafetière est sur la table », « la cafetière qui est posée dessus »* et plus loin *« la cafetière qui est posée sur la table », « la cafetière qui est sur la table »*, sans valeur déterminative des relatives[16]), seule la deuxième mention de la cafetière, assez éloignée de la première, se fera sous une forme nominale (mais incomplète, comme la première), dans une configuration syntaxique qui, comme le fait remarquer un relecteur, exclurait de toute façon le pronom (**par elle qui est posée dessus*). Les référents sont certes centraux, mais sont-ils si importants ? Dans la mesure où la séquence dans laquelle ils apparaissent est descriptive, ne restent-ils pas malgré tout de simples éléments de décor, des éléments de cadre ? Leur topicalité est en tout cas moins évidente que celle des référents inanimés de l'exemple – non littéraire cette fois – longuement analysé par Cornish (2008) et dont nous ne donnerons que le début en [19].

2.2. Syntagmes nominaux en deuxième mention

L'exemple [19] est le début d'un article du *Guardian* qui relate la vente record d'un tableau de Monet. Le tableau en question est sans conteste un topique majeur et, celui-ci, comme son prix (autre topique majeur), fera l'objet d'un véritable maillon-2 au sens de Cornish, c'est-à-dire d'une reprise, en deuxième mention, par une expression autonome : nom propre complet du tableau (rattaché en outre au nom du peintre : *Monet's Waterlily Pond and Path by Water*) dans le premier cas, description définie complète (*the price for Monet's Waterlily Pond and Path by Water*) dans le second, après une première mention indéfinie dans les deux cas (*A painting of the most famous garden in the history of art* et *£19,801,500*). En revanche, la chaîne qui réfère à Monet, qui, selon Cornish, ne représente pas un macro-topique global, ne fait pas, avec le nom propre incomplet *Monet* en deuxième mention, l'objet d'un véritable maillon-2 :

[19] **A painting of the most famous garden in the history of art** last night sold for £19,801,500, shattering all records for a work by Claude Monet.
Two frenzied telephone bidders pushed the price for **Monet's Waterlily Pond and Path by Water** to almost £20 million at Sotheby's, suggesting that good times are back again for the fickle art market.
The price, reached after six minutes of bidding, comfortably shatters the previous £13 million record for a painting by the artist. **Waterly Pond** is now the most expensive Impressionist work sold by a European auction house since 1990. Sotheby's had estimated the sale price more modestly at £4-£6 million.

(*The Gardian*, 1er juillet 1998, extrait de l'exemple [8] de Cornish, 1998 : 30-31 ; Cornish donne et analyse le texte entier et non le seul extrait repris ici)

L'exemple de Cornish appartient à un genre qui, indépendamment de la nature ontologique des référents, présentera plus d'expressions nominales en deuxième mention que les textes narratifs littéraires, d'une part parce que les ouvertures *in medias res*, radicales (exemple [1]) ou moins radicales (exemple [7]), ne sont pas toujours très compatibles avec la visée informative de ce genre de texte[17], d'autre part parce que c'est un genre qui se fonde régulièrement sur des relations d'élaboration en début de texte. Un premier segment de discours (pouvant appartenir à la titraille comme en [21]) se trouve généralement spécifié par le ou les segments suivants, la spécification pouvant concerner l'événement décrit (élaboration stricte) et/ou l'un voire plusieurs de ses actants (élaboration d'entité), qu'ils soient humains [20] ou non [21] :

[20] ISLAMISTES : **l'ex-épouse de <u>l'un des assassins du commandant Massoud</u>** a été interpellée en février, a indiqué, jeudi 31 mars, le quotidien *La Libre Belgique*. **Malika El-Aroud** était mariée avec **<u>Dahmane Abd El-Sattar</u>**, qui s'était fait exploser avec un complice, en 2001, en Afghanistan, lors d'un entretien avec le chef afghan. (Dépêche de l'AFP, *Le Monde*, 3-4 avril 2005).

[21] A **Shijiazhuang**, la confusion des intérêts publics et privés a aggravé le scandale du lait frelaté [titre]
La capitale du Hebei héberge le siège de la société chinoise Sanlu, à l'origine du scandale des produits laitiers frelatés. La municipalité est également actionnaire de l'entreprise [sous-titre]
Au siège de l'entreprise laitière Sanlu, à **Shijiazhuang, la capitale du Hebei (nord-est)**, quelques employés installés dehors sous des auvents accueillent les rares clients venus se faire rembourser en cette période de fête nationale, une boîte ou un sachet de lait en poudre. [début de l'article] (*Le Monde*, 4 octobre 2008)

Le deuxième segment apporte un certain nombre de précisions sur les référents, grâce à la fois aux prédications et aux expressions référentielles utilisées (noms propres complets en [20], description définie complète en [21]). L'utilisation d'un véritable maillon-2 contribue ainsi non seulement à affirmer la saillance des entités mais aussi à les « élaborer ». Et, lorsque la titraille est assez développée, comme en [21], c'est régulièrement la troisième mention du référent, au début de l'article même, niveau le plus « élaboré », qui est la plus précise et la plus explicite, (cf. Jucker, 1996, et Rebeyrolle *et al.*, 2009, pour des observations similaires)[18].

2.3. Deux facteurs décisifs : la saillance et les relations de cohérence

Finalement, plus que la nature ontologique du référent, c'est la saillance référentielle qui semble jouer un rôle décisif pour la réalisation ou non du maillon-2[19]. Non seulement l'importance qu'il va avoir dans le texte (*i.e.* la tendance, soulignée par Cornish, à reprendre – du moins dans certains genres de textes – en deuxième mention les référents importants sous des formes nominales, voire autonomes, et la tendance, observée ici, à ne pas reprendre sous des formes nominales les référents secondaires), mais aussi la saillance que lui confère son mode de présentation initial. La mention initiale, selon qu'elle présente le référent comme identifiable ou non, actif ou non, confère à celui-ci plus ou moins de saillance : les ouvertures *in medias res*, en attribuant dès le départ un statut actif au référent, ne réclament pas de confirmation de cette saillance au moyen d'un véritable maillon-2 ; les ouvertures qui, au contraire, posent l'existence du ou des référents, comme le font les ouvertures en *il était une fois,* pourront réclamer une confirmation de l'importance du référent au moyen d'un véritable maillon-2, si ce référent n'est pas présenté comme saillant par la situation (cf. l'exemple [10] de Kleiber, 1994).

C'est là que le choix de la deuxième mention rejoint la question du genre et celle des relations de cohérence : certains genres de textes adoptent facilement des ouvertures *in medias res*, dans lesquelles le référent est, dès sa première mention, présenté comme actif, et, dès le départ, engagé dans des séquences d'actions successives et des relations causales, autrement dit des relations de cohérence très cohésives, qui supposent une forte continuité propositionnelle ; d'autres genres de textes, dont la visée est essentiellement informative, adoptent des ouvertures plus « classiques », des ouvertures reposant sur une spécification progressive des référents et des événements dans lesquels ils sont engagés. Les exemples donnés par Kehler (2002) pour illustrer différentes relations de cohérence reflètent ces corrélations entre relations de cohérence, choix référentiel et éventuellement genre de texte. L'exemple donné à la suite de la définition de la relation d'élaboration propose un véritable maillon-2 au sens de Cornish (un nom propre complet) et ressemble beaucoup à un début d'article de presse :

> [22] **A young aspiring politician** was arrested in Texas today. **John Smith**, 34, was nabbed in a Houston law firm while attempting to embezzle funds for his campaign. (Kehler, 2002 : 18)

Alors que les exemples donnés pour illustrer les relations causales utilisent fréquemment des pronoms personnels en deuxième mention, après une

mention initiale qui présente le référent comme identifiable (le prénom *John* en [23]) :

> [23] **John** took a train from Paris to Istanbul. **He** has family there. (Kehler, 2002 : 2)

3. Conclusion

La deuxième mention peut ou non affirmer la saillance d'un référent majeur : la tendance à affirmer la saillance d'un référent qui constituera un topique du discours au moyen d'une expression pleine en deuxième mention se vérifie fréquemment dans la presse d'information générale, mais bien plus rarement dans les textes narratifs littéraires. La tendance à utiliser un véritable maillon-2 dans les articles de presse répond aux conventions de spécification progressive qui caractérisent généralement ce genre textuel. Le fait que les narrations littéraires se dispensent souvent d'un tel maillon reflète la plus grande liberté dont jouissent les auteurs de ce genre de textes[20] : ces textes, qui ne sont pas soumis aux mêmes nécessités de spécification que les articles de presse et qui réclament « des mouvements coopératifs actifs et conscients de la part du lecteur » (Eco, 1990 : 62), peuvent présenter un référent comme actif dès sa première mention et peuvent, comme le soulignent Maingueneau et Philippe (1997 : 125), ne présenter « qu'indirectement un univers fictif que le lecteur reconstruira à l'aide d'indices éparpillés dans le texte »[21].

La deuxième mention doit ou non confirmer la saillance d'un référent majeur : cette nécessité dépend du mode de présentation initiale. Lorsqu'un référent est présenté comme actif ou même simplement comme identifiable, dès sa première mention au moyen d'expressions référentielles incomplètes (le pronom personnel de [1], le nom propre incomplet de [7]) ou complètes (le nom propre complet de [6]) et qu'il apparaît en outre en position syntaxique de sujet (c'est le cas dans les exemples [1], [6] et [7]), l'utilisation d'un maillon-2[22] ne s'impose pas, elle semble même inappropriée dans nos extraits de textes narratifs. Le maillon-2 sera en revanche approprié pour des référents majeurs donnés initialement sous une forme indéfinie (cf. les exemples [19] et [22], qui présentent un maillon-2, et les exemples [8]-[9] et [11]-[12], qui présentent des pronoms en deuxième mention, mais permettraient aisément des SN tels que *ce jeune homme, ce pharaon, cette nation…*). Enfin, le maillon-2 s'imposera avec des phrases introductrices qui, comme celle de l'exemple [10], ne donnent aucune précision sur le référent et la situation spatio-temporelle dans laquelle il est engagé, ou alors, lorsque la situation décrite dans la phrase suivante n'est pas présentée en continuité avec celle décrite dans la phrase introductrice

(cas de l'exemple [13] avec l'utilisation de *or*, qui marque une sorte de rupture[23]).

Des études (outillées cette fois) beaucoup plus systématiques sur la nature de la deuxième mention dans des genres de textes variés devraient permettre d'affermir ces observations.

NOTES

1. Nouveauté pour l'ouverture au sens strict, mais non pour les éventuelles réouvertures d'une chaîne qui aurait été un temps abandonnée. Les contraintes ne seront pas exactement les mêmes selon la conception de la notion de chaîne adoptée (l'ensemble des expressions référant à un même individu chez Chastain, Slakta ou Corblin, ou une partie de ces expressions constituée en séquence chez Schnedecker, 1997).

2. Elles sont régulièrement sanctionnées dans les copies d'élèves lorsqu'elles ne se présentent pas comme des exemples classiques de cataphore, c'est-à-dire lorsque le pronom d'anticipation n'entre pas en relation de coréférence avec un SN détaché – cf. l'exemple de Vargas (1995) ci-dessous – ou avec le SN sujet de la principale comme dans l'incipit de « L'enfant » (Maupassant, *Contes et nouvelles*, tome I, La Pléiade) : *Après avoir longtemps juré qu'**il** ne se marierait jamais, **Jacques Bourdillère** avait soudain changé d'avis*.

Les remarques de Vargas (1995 : 76 et 78) à propos d'une première mention pronominale dans un texte d'élève de CE1 (le texte est précédé du titre « La tortue de mer » et les premières phrases sont les suivantes : *Elle va se poser sur le sable. La tortue pond des œufs*) sont tout à fait représentatives des jugements normatifs des maîtres en la matière : « La première chose qui choque », écrit Vargas (1995 : 78), « c'est certainement le maniement de l'anaphore. La première phrase commence par « Elle », alors qu'un texte doit, normalement, présenter nominalement le référent avant de recourir aux substituts (« Normalement », car on peut avoir des débuts cataphoriques, du type « Elle grimpe d'abord sur la plage, la tortue qui veut pondre des œufs ». Mais il est clair qu'ici il ne s'agit pas d'une cataphore) ».

3. Les contraintes sont différentes chez Chastain (1975) avec sa distinction entre chaîne anaphorique et chaîne référentielle, que nous ne reprendrons pas ici (pour cette distinction, outre l'article de Chastain, cf. les travaux de Corblin, 1995 et Cornish, 1998). Les chaînes référentielles de Chastain permettent en effet, contrairement à ses chaînes anaphoriques, les indéfinis en énième mention, mais elles mettent en scène, contrairement à nos exemples, des textes distincts (un article de journal et le discours d'un lecteur qui rapporte le contenu de cet article, dans l'exemple proposé par Chastain, 1975 : 212).

4. Pour d'autres exemples, cf. Ushie (1986), Corblin (1995), Schnedecker (1997) et Salles (2001).

5. Cette réintroduction est permise ici par le changement de point de vue sur les référents : on passe dans ces deux exemples du point de vue du narrateur à celui de personnages – les gardes en [2], les deux voisins en [3] ; cf. Salles (2001).

6. Ce n'est toutefois pas l'avis d'un relecteur, selon qui la différence de perspective (point de vue du narrateur / point de vue de personnages) exclut qu'on

puisse parler de véritable coréférence entre les SN indéfinis et les mentions qui précèdent et exclut ainsi qu'on puisse parler d'une même chaîne. Cf. aussi Cornish (1998 : 27).

7. Cette tendance serait plus affirmée encore, selon Clancy (1980), dans une langue comme le japonais, qui connaît pour l'essentiel deux options référentielles : le SN plein ou l'ellipse.

8. La description définie complète est ici la deuxième mention si l'on ne compte ni le possessif lié de la première phrase (dans l'expression *tomber de son piédestal*) ni les expressions référentielles de la titraille (titre et sous-titre sont les suivants : *Rodrigo Rato, l'ancien patron de Bankia, doit s'expliquer sur les dérives de la banque. Celui qui était il y a peu encore un dieu au sein du PP, parti au pouvoir, est accusé d'avoir mené l'ex-caisse d'épargne Caja Madrid à la faillite*). Mais peut-on, en particulier lorsqu'il s'agit d'évoquer la saillance d'un référent, ignorer les expressions référentielles de la titraille ?

9. Ce n'est pas un hasard si les exemples [4] et [5], utilisés pour illustrer la tendance évoquée par Cornish (1998), sont des débuts d'articles de presse. Ce genre de texte, comme le souligne Cornish (1998 : 38) lui-même, est caractérisé par une utilisation importante de SN dans l'ensemble de la chaîne et, en deuxième mention, l'expression référentielle utilisée est assez souvent un SN complet pour les chaînes macro-topicales (mais, cf. note précédente et *infra* note 18, il peut être difficile de déterminer ce qui constitue la deuxième mention dans ce genre de texte).

10. Et ce mode d'introduction n'est pas seulement lié au fait qu'il s'agit d'un héros récurrent que souvent le lecteur connaît bien, puisqu'il est introduit de cette manière dès sa première enquête (*Meurtriers sans visage*, exemple [6]).

11. Un référent identifiable est, selon Chafe (1976, 1994) et Lambrecht (1994), un référent pour lequel il existe déjà une représentation partagée par le locuteur et l'auditeur au moment de l'acte de parole, alors qu'un référent non identifiable est un référent dont seul le locuteur a une représentation.

12. L'activation concerne l'évaluation par un locuteur du statut de la représentation d'un référent identifiable comme déjà activée, simplement accessible ou inactive dans l'esprit de l'auditeur au moment de l'acte de parole. La représentation d'un référent est active lorsqu'elle est actuellement « allumée » dans l'esprit de l'auditeur, pour reprendre la métaphore de Chafe. Elle est accessible (ou semi-active) lorsqu'elle n'est pas directement dans le focus d'attention, mais en arrière-plan, dans une zone périphérique de la conscience, et inactive lorsqu'elle est disponible dans la mémoire à long terme seulement (cf. Chafe, 1976, 1994 et Lambrecht, 1994).

13. Ce que conteste toutefois un relecteur.

14. Ou plus généralement les langues romanes (cf. les travaux de Skytte et Korzen, 2000 ; Korzen et Lundquist, 2003, cités par Vanderbauwhede, 2014). Vanderbauwhede (2014) note aussi un emploi plus fréquent des anaphores démonstratives infidèles en français qu'en néerlandais.

15. Rappelons que Cornish (1998 : 32) considère que, lorsque la deuxième position n'est pas remplie par une expression référentiellement autonome, la « position 2 » n'est finalement pas réalisée. Autrement dit, si la deuxième mention se fait sous la forme d'une expression incomplète – pronom anaphorique,

description définie incomplète ou même nom propre incomplet (nom de famille seul dans les exemples de Cornish) – la chaîne comprend alors deux positions différentes, et non trois, le maillon-1 et le maillon-n. On se contentera ici d'opposer l'emploi d'un pronom anaphorique à celui d'un SN plein, qu'il soit anaphorique ou non. Pour les noms d'objets de nos exemples, une reprise par un SN autonome supposerait des expansions telles que *[le réveille-matin]* ***qui était sur la table de nuit***, *[le pardessus]* ***qu'il venait d'enlever*** … peu pertinentes pour le discours.

16. Les relatives qui suivent *la cafetière* sont toutes des relatives descriptives, elles ne jouent aucun rôle dans l'identification référentielle de *la cafetière* et ne distinguent pas cette dernière d'une autre ou d'autres cafetières qui ne seraient pas posées sur la table.

17. Cette remarque vaut pour la presse d'information générale, et non pour la presse à sensation, dont la visée est plus de choquer et de révolter que d'informer. Ce type de presse multiplie les effets d'accroche avec des titres dans lesquels la première mention d'un référent se fait sous des formes incomplètes : pronom personnel – ***Elle*** *paie un tueur pour se faire assassiner* – déterminant possessif – *Un incendie détruit* ***sa*** *fortune* – voire simple manifestation à travers l'accord d'un participe passé – *Viol****ée*** *douze fois le soir de sa nuit de noces* (titres relevés par Charaudeau, 1983 : 102, dans *Qui ? Police, France-Dimanche, Ici-Paris* ou *Allo police*). Ces procédés se rencontrent plus rarement dans les titres de la presse d'information générale (cf. Salles, 2014, pour un relevé exhaustif des expressions référentielles dans les titres d'un numéro de *Libération* et d'un numéro du *Monde*).

18. Mais, si l'on juge que la titraille, qui est d'ailleurs bien souvent le fait d'un autre rédacteur, appartient non au texte même, mais au paratexte, on peut estimer que cette troisième mention est en fait la première du texte (cf. aussi nos remarques aux notes 8 et 9).

19. Mais les deux facteurs – nature ontologique et saillance – ne sont pas indépendants : comme le précise Ariel (1996 : 22), qui fait ici référence à Dahl et Fraurud (1996), le trait humain ou animé est lui-même facteur de saillance. Dans notre vision du monde anthropocentrique, un référent humain est *a priori* plus saillant qu'un référent inanimé (cf. à ce sujet la conclusion de Dahl et Fraurud, 1996 : 63, sur la vision du monde anthropocentrique ou égocentrique des êtres humains). La nature ontologique du référent a peut-être une influence plus directe sur les modes de reprise lorsqu'il s'agit de comparer non plus référents animés et référents inanimés, mais référents concrets et référents abstraits. Les expériences de Maes (1997) soulignent que les référents abstraits réclament des formes de reprise plus marquées (des démonstratifs) que les référents inanimés concrets.

20. Cette liberté n'est toutefois pas accordée à nos plus jeunes auteurs, les auteurs de rédactions (cf. note 2).

21. Cf. aussi, chez Eco (1990 : 63), l'image du texte comme « tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir ».

22. C'est-à-dire ici l'emploi d'un SN plein, mais pas forcément, comme chez Cornish (1998 : 32), d'une expression référentiellement autonome ; cf. *supra*, note 15.

23. Contrairement à l'avis d'un relecteur, il nous semble que cette rupture disparaît dès qu'on supprime le connecteur *or* et que la reprise pronominale devient alors possible.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ariel M., 1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, Londres, Routledge.

Ariel M., 1996, « Referring Expressions and the +/- Coreference Distinction », in Fretheim T. et Gundel J. K., *Reference and Referent Accessibility*, Amsterdam, John Benjamins, p. 13-33.

Berrendonner A., 2014, « Anaphores louches et dualités », in Fossard M. et Béguelin M.-J., *Nouvelles perspectives sur l'anaphore*, Berne, Peter Lang, p. 169-185.

Boudreau S. et Kittredge R., 2005, « Résolution des anaphores et détermination des chaînes de coréférences », *TAL*, 46/1, p. 41-69.

Capin D., 2014, « Chaînes de référence dans les textes médiévaux non-narratifs : les *Year Books* ou l'élaboration d'une écriture juridique », *Langages*, 195, p. 61-78.

Chafe W., 1976, « Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics, and Point of View », in Li C.N., *Subject and Topic*, New York, Academic Press, p. 25-56.

Chafe W., 1994, *Discourse, Consciousness, and Time*, Chicago, The University of Chicago Press.

Charaudeau P., 1983, *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

Charolles M., 2014, « Annotation des expressions référentielles et profondeur de traitement », in Fossard M. et Béguelin M.-J., *Nouvelles perspectives sur l'anaphore*, Berne, Peter Lang, p. 55-98.

Charolles M. et Storme B., 2015, « La référence aux personnages et aux lieux dans *L'Occupation des sols* », *Revue Sciences/Lettres* (en ligne, URL : http//rsl.revues.org/805), 3.

Chastain C., 1975, « Reference and Context », in Gunderson K., *Language, Mind and Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 194-269.

Clancy P., 1980, « Referential Choice in English and Japanese Narrative Discourse », in Chafe W., *The Pear Stories. Cognitive, Cultural, and Linguistic Aspects of Narrative Production*, Norwood, New Jersey, Ablex Publishing Corporation, p. 127-202.

Corblin F., 1985, « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica*, 1/1, p. 123-143.

Corblin F., 1987, « Les chaînes de référence naturelles », *T.A. informations*, 28/1, p. 5-19.

Corblin F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence,* Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Cornish F., 1998, « Les « chaînes topicales » : leur rôle dans la gestion et la structuration du discours », *Cahiers de grammaire*, 23, p. 19-40.

Dahl O. et Fraurud K., 1996, « Animacy in Grammar and Discourse », in Fretheim T. et Gundel J. K, *Reference and Referent Accessibility*, Amsterdam, John Benjamins, p. 47-64.

Dik S. K., 1997, *The Theory of Functional Grammar, Part 2 : Complex and Derived Constructions*, Berlin, Mouton de Gruyter.

Eco U., 1990, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Biblio essais, Le Livre de Poche [édition originale : 1979, Milan, Bompiani].

Fraurud K., 1996, « Cognitive Ontology and NP Form », in Fretheim T. et Gundel J. K., *Reference and Referent Accessibility*, Amsterdam, John Benjamins, p. 65-87.

Glikman J., Guillot-Barbance C. et Obry V., 2014, « Les chaînes de référence dans un corpus de textes narratifs médiévaux : traits généraux et facteurs de variation », *Langages*, 195, p. 43-60.

Gollut J.-D. et Zufferey J., 2000, *Construire un monde. Les phrases initiales de* La Comédie humaine, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

Gundel J. K., 1985, « Shared knowledge and topicality », *Journal of Pragmatics*, 9, p. 83-107.

Hinds J., 1977, « Paragraph Structure and Pronominalization », *Papers in Linguistics*, 10, 1-2, p. 77-99.

Jonasson K., 2009, « Formes lexicales et pronominales dans les chaînes de référence en français et en suédois. Étude contrastive », *Syntaxe et Sémantique*, 10, p. 111-130.

Jucker A., 1996, « News Actor Labelling in British Newspapers », *Text*, 16/3, p. 373-390.

Kehler A., 2002, *Coherence, Reference and the Theory of Grammar*, Stanford University, CSLI Publications.

Kleiber G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Kleiber G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF.

Korzen I. et Lundquist L., 2003, *Sprogtypologi og Oversaettelse. Endocentriske og Exocentriske Sprog*, København, Samfundslitteratur.

Lambrecht K., 1994, *Information structure and sentence form*, Cambridge, Cambridge University Press.

Landragin F., 2011, « Une procédure d'analyse et d'annotation des chaînes de coréférence dans des textes écrits », *Corpus* (en ligne, URL : http://corpus.revues.org/2010), 10, p. 61-80.

Landragin F., 2014, « Anaphores et coréférences : analyse assistée par ordinateur », in Fossard M. et Béguelin M.-J., *Nouvelles perspectives sur l'anaphore*, Berne, Peter Lang, p. 29-54.

Landragin F., Tanguy N. et Charolles M., 2015, « Références aux personnages dans *L'Occupation des sols* : apport de la linguistique outillée », *Revue Sciences/Lettres* (en ligne, URL : http//rsl.revues.org/816), 3.

Longo L. et Todirascu A., 2010, « Genre-based Reference Chains Identification for French », *Investigationes Linguisticae*, 21, p. 57-75.

Longo L. et Todirascu A., 2014, « Vers une typologie des chaînes de référence dans les textes administratifs et juridiques », *Langages*, 195, p. 79-98.

Lundquist L., 2005, « Noms, verbes et anaphores (in)fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français », *Langue française*, 145, p. 73-91.

Maes A., 1997, « Referent Ontology and Centering in Discourse », *Journal of Semantics*, 14/3, p. 207-235.

Maingueneau D. et Philippe G., 1997, *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.

Rebeyrolle J., Jacques M.-P. et Péry-Woodley M.-P., 2009, « Titres et intertitres dans l'organisation du discours », *Journal of French Language Studies*, 19/2, p. 269-290.

Salles M., 2001, « Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau : une affaire de point de vue », *L'information grammaticale*, 91, p. 9-12.

Salles M., 2014, « Identifiabilité et activation référentielles dans les titres de presse », *Actes du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Berlin, 19-23 juillet 2014, p. 3209-3223, http://dx.doi.org/10.1051/shscon/20140801151.

Schnedecker C., 1997, *Nom propre et chaînes de référence*, Paris, Klincksieck.

Schnedecker C., 2005, « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description », *Travaux de linguistique*, 51, p. 85-133.

Schnedecker C., 2014, « Chaînes de référence et variations selon le genre », *Langages*, 195, p. 23-42.

Schnedecker C. et Longo L., 2012, « Impact des genres sur la composition des chaînes de référence : le cas des faits divers », *3e Congrès Mondial de Linguistique Française*, *CMLF 2012*, p. 1957-1972 (disponible sur http://www.shs.conference.org).

Skytte G. et Korzen I., 2000, *Italiensk-Dansk Sprogbrug i Komparativt Perspektiv*, København, Samfundslitteratur.

Slakta D., 1980, *Sémiologie et grammaire de texte (Pour une théorie des pratiques discursives)*, thèse d'État, Université de Paris X Nanterre.

Slakta D., 1982, « Sémiologie et grammaire du nom propre dans *Un prince de la bohème* », in Duchet C. et Neefs J., *Balzac : l'invention du roman*, colloque de Cerisy, Paris, Belfond, p. 235-256.

Tutin A., 2002, « A Corpus-based Study of Pronominal Anaphoric Expressions in French », *Proceedings of DAARC 2002* (*4th Discourse Anaphora and Anaphora Resolution Colloquium*) Lisbonne.

Ushie Y., 1986, « « Corepresentation » – A Textual Function of the Indefinite Expression », *Text*, 6, 4, p. 427-446.

Vanderbauwhede G., 2014, « Anaphore démonstrative en français et en néerlandais : étude empririque de cas de divergence et leurs répercussions en L2 », in Fossard M. et Béguelin M.-J., *Nouvelles perspectives sur l'anaphore*, Berne, Peter Lang, p. 287-306.

Vargas C., 1995, *Grammaire pour enseigner*, tome 1, Paris, Armand Colin.

Wiederspiel B., 2012, « Anaphores, stratégies discursives et genres textuels », *Écho des études romanes* (www.eer.cz), 8/1, p. 241-245.